

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **La SPAQUE a entamé l'évacuation des quelque 100.000 tonnes de déchets entreposés sur l'A601 ce jeudi, en présence des ministres Elio Di Rupo et Céline Tellier**

**Ce jeudi 14 octobre, le Ministre-président wallon, Elio Di Rupo et la Ministre de l'environnement, Céline Tellier, se sont rendus sur l'A601 afin d'assister au début de l'évacuation des déchets stockés sur cette bretelle d'autoroute désaffectée à la suite des intempéries du mois de juillet. A ce stade, près de 100.000 tonnes de déchets doivent être évacuées avec pour objectif de terminer le déblaiement d'ici l'été 2022.**

Ce jeudi 14 octobre, la SPAQUE a entamé l'évacuation des 100.000 tonnes de déchets entreposés sur l'A601. À cette occasion, le Ministre-Président wallon Elio Di Rupo et la Ministre wallonne de l'Environnement Céline Tellier se sont rendus sur cette bretelle d'autoroute désaffectée de 5 km de long où les déchets issus des inondations de juillet ont été stockés en urgence, dans les deux sens, soit sur une distance totale de 10 km. La quantité de déchets stockés sur l'A601 est estimée à environ 100.000 tonnes à ce stade.

Pour le Ministre-Président, Elio Di Rupo, *« la gestion de ces déchets représente un enjeu essentiel pour la santé et la qualité de vie des citoyens touchés par les inondations. En juillet, le Gouvernement a dû trouver des solutions dans l'urgence. Grâce aux efforts de la Wallonie, je me réjouis qu'à présent ces déchets puissent être traités en limitant les nuisances »*

Le marché pour l'évacuation des déchets a été attribué au groupement d'acteurs économiques Aertssen-Bruco-Maes pour un montant de 16.579.645 euros TVAC.

La Ministre de l'Environnement précise : *« le marché prévoit que 70% des déchets seront évacués par voie fluviale et 30% par camion. Ceux-ci seront envoyés dans des centres de tri pour entrer ensuite dans les filières classiques de récupération. Ils seront valorisés « matières » (75.000 tonnes) ou « énergie » (25.000 tonnes). L'objectif étant de réduire au maximum l'incinération et la mise en CET de ces déchets, en droite ligne avec les ambitions circulaires de la Région en la matière ».*

#### **Une remise en état du site d'ici l'été**

La durée du chantier est encore approximative puisqu'il reste des déchets qui arrivent par camion sur le site. L'évacuation des déchets prendra plusieurs mois et les experts estiment que le site pourra être remis en état à l'été. Durant toute l'opération des mesures seront mises en place pour combattre les nuisances dues aux poussières et aux odeurs. Des campagnes de dératisation sont d'ores et déjà organisées. Des prélèvements d'eau réguliers sont prévus afin d'éviter toute propagation de pollution par les eaux de ruissellement. Des barrières Nadar munies de bâches ont été installées aux endroits où les déchets étaient visibles des riverains. Le site est placé sous surveillance 24 heures sur 24 par une société de gardiennage. La population riveraine, quant à elle, est informée de l'évolution du chantier par la SPAQUE.

Le délai d'exécution de toute la filière traitement (récupération, recyclage, valorisation énergétique, mise en CET, etc.) a été fixé à 360 jours calendaires. Les déchets « bois » bénéficient d'un délai de 550 jours.

## **Deux autres sites**

Outre l'A601, la SPAQUE a également été mandatée par la Région wallonne afin de prendre en charge deux autres sites de regroupement en région liégeoise : le Wérihet et un site à Engis.

Les évacuations ont débuté le 27 septembre sur le site du Wérihet à Wandre (Liège). Les travaux ont été confiés à la SM Aertssen-Bruco-Maes pour un montant de 6.685.691 d'euros TVAC. Au total, 35.000 tonnes seront ainsi évacuées pour le 31 octobre au plus tard. À l'heure actuelle, 20.000 tonnes ont déjà été prises en charge.

Le site d'Engis, en bord de Meuse, regroupe également 35.000 tonnes de déchets. Le marché a également été attribué au groupement Aertssen-Bruco-Maes pour un montant de 6.450.159 euros TVAC. Les opérations d'évacuations proprement dites démarreront la dernière semaine de ce mois d'octobre et dureront un maximum de trois mois. Comme pour les deux autres sites, l'ensemble des déchets sera évacué par voie fluviale vers des centres de tri pour être ensuite envoyé dans les filières de valorisation.

## **Pour toute question :**

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO  
0495/74.97.40 - sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

Nathalie Guilmin | Porte-parole de Céline TELLIER  
0499/20.70.16 - nathalie.guilmin@gov.wallonie.be

Jean-Frédéric Deliège | Porte-parole de la SPAQUE  
0494/57.94.18 - jf.deliege@spaque.be

Caroline Charlier | Chargée de communication externe à la SPAQUE  
0496/51.23.52 - c.charlier@spaque.be